

Fiche de poste pour le recrutement d'un Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Référence réglementaire :

Décret 88-654 relatif au recrutement des attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur

1. PROFIL DU POSTE

Identification de l'emploi :

N° de section CNU : 67-68-69

Numéro de l'appel à candidature : 67-68-69

Profil succinct : L'Université d'Orléans recrute un ATER en sections 67-68-69. Le/la candidat.e recruté.e assurera principalement des enseignements de physiologie et de biologie dans les travaux dirigés et les travaux pratiques de licence (1ère, 2è et 3è année) et de master (1ère, 2è année) Sciences de la vie de l'UFR Sciences et techniques au sein du département de biologie-biochimie.

Les enseignements se dérouleront en Licences Sciences de la vie et Master Sciences du Vivant. Les activités de recherche seront menées au laboratoire Physiologie Ecologie et Environnement (P2E, USC INRAE 1328), au sein de l'équipe Neurobiologie et Neuropharmacologie des Canaux Ioniques (NNCI).

Date de publication : 01/09/2025

Quotité de travail : 100%

Niveau d'études souhaité : Doctorat

Nombre de poste : 1

Domaine de recherche Euraxess : Biology

Date de début de contrat : 03/11/2025

Date de fin de contrat : 31/08/2026

Durée du contrat : 1 an

Type de contrat : Contrat à Durée Déterminée

Lieux d'exercice :

Composante : UFR Sciences et Techniques

Lieu où s'exerce principalement le service d'enseignement : Orléans

Autre(s) lieu(x) d'exercice possible :

Pôle ou Département d'affectation : Biologie-Biochimie

Laboratoire (Nom, Type) : Laboratoire P2E UR 1207, USC INRAE 1328

Profil d'enseignement :

Filières de formation concernées (préciser initiale et/ou continue) :

Licence Sciences de la vie (tous niveaux) et Master Sciences du Vivant

Formation initiale

Activités d'enseignement et besoins pédagogiques:

La personne recrutée interviendra de la 1ère année de licence au master, pour les étudiants de la licence SVT et les deux masters de biologie, le master de Biologie et Biologie santé, et le master Agros sciences. Les enseignements couvriront les sections 67, 68 et 69 dans les domaines de l'écologie, de l'éthologie, de l'entomologie, de la biologie, et de la physiologie.

Le/la candidat.e devra avoir des bonnes compétences générales en écologie, en biologie et en physiologie.

Contact (nom, prénom) : Responsables du département Biologie-Biochimie : Fabienne Brulé (fabienne.brule-morabito@univ-orleans.fr) et Arnaud Menuet (arnaud.menuet@univ-orleans.fr)

Mail : departement-bio.st@univ-orleans.fr

Profil Recherche :

Descriptif succinct du laboratoire/équipe de recherche :

La personne recrutée étudiera le rôle des récepteurs nicotiniques neuronaux des insectes (surtout abeille) dans les processus de mémorisation et d'apprentissage. Egalement les propriétés fonctionnelles et pharmacologiques de ces récepteurs.

L'équipe NNCI du laboratoire P2E a obtenu plusieurs financements dont 1 ANR et un projet ERASMUS+. La candidate bénéficiera des moyens du laboratoire pour développer un projet de recherche qui s'inscrit dans la compréhension du rôle des récepteurs nicotiniques neuronaux dans le comportement.

Compétences spécifiques :

La personne recrutée devra développer un projet de recherche autour de l'électrophysiologie et du comportement sur le modèle de l'abeille *Apis mellifera*. Ce projet impliquera le développement de techniques de biologie moléculaire et d'imagerie.

Moyens du laboratoire mis à disposition pour la personne recrutée :

Sur le plan technique, l'équipe NNCI dispose de 4 postes d'électrophysiologie, dont 2 postes de patch clamp. Le candidat aura à sa disposition, l'un de ces postes, entièrement dédié à son projet.

En termes de moyen financier, le laboratoire a obtenu une ANR (ParaGluRsite 2025-2029) et un financement Erasmus+ (2024-2027).

Contact (nom, prénom) : Prof. Steeve Thany

Mail : steeve.thany@univ-orleans.fr

Téléphone : 02 38 41 70 58

2. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Dépôt de candidatures :

La procédure de dépôt de candidature est dématérialisée et se fait uniquement sur l'application Galaxie. Un guide de procédure est à votre disposition : <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>

La procédure de candidature est à votre disposition : <https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/attaches-temporaires>

Tout dossier ou document déposé hors délai sera déclaré irrecevable.

Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer le dossier. Aucun document ne pourra être pris en compte hors délai

La campagne de recrutement est ouverte du 1^{er} septembre 2025 au 30 septembre 2025 (16h).

Le profil de poste est disponible via le site internet de l'Université d'Orléans : www.univ-orleans.fr (rubrique

Travailler à l'Université/Personnel Enseignant et Enseignant-Chercheur/Enseignant-Chercheur/Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche).

Critères d'évaluation des candidatures par le comité de sélection :

L'évaluation des candidatures se fondera sur la qualité du dossier et sur l'expérience dans les domaines de l'enseignement et de la recherche ainsi que sur l'adéquation du profil des candidat-e-s avec les besoins tels qu'ils apparaissent dans le profil de poste.

Ces éléments seront évalués à partir du dossier de candidature.

3. DISPOSITIONS GÉNÉRALES :

L'Université d'Orléans se caractérise par sa pluridisciplinarité. Elle compte 3 Unités de Formation et de Recherche, 1 école d'ingénieurs universitaire (Polytech), 4 Instituts Universitaires de Technologie, 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), 1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC), 1 Ecole Universitaire de Kinésithérapie (EUK) et un département de formation médicale. Plus de 20 000 étudiants, dont plus de 2 000 étudiants étrangers, fréquentent un des sites de l'Université en région centre Val-de-Loire. Sa vocation internationale s'affirme avec 14% d'étudiants de nationalité étrangère et près de 90% de pays représentés.

Reconnue Université Européenne à travers le réseau ATHENA et labellisée « Human Resources Excellence in Research » HRS4R.

Porteuse de plusieurs projets, sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa recherche et les transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales. Le Campus d'Orléans bénéficie d'un écosystème d'excellence scientifique avec 25 unités de recherche.

Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien fort avec la Recherche.

Pour plus d'informations : www.univ-orleans.fr.

Conditions d'exercices :

En fonction des besoins de l'université, les enseignements sont susceptibles d'avoir lieu à tous les niveaux de formation universitaire, dans l'ensemble des composantes et des sites de l'université, en français ou en anglais. Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Ce poste est également ouvert aux personnes « bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi » mentionnées à l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situation de handicap).

Service statutaire :

Le service statutaire est un service annualisé de 192 heures équivalent TD (Décret n°88-654 du 7 mai 1988 relatif au recrutement des attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

Rémunération du poste :

L'attaché temporaire d'enseignement et de recherche nouvellement nommé sera rémunéré à l'INM 446 selon l'arrêté du 7 mai 1988 fixant les modalités de rémunération des attachés temporaires d'enseignement et de recherche.

Cette rémunération est complétée par la Prime de Recherche et d'Enseignement Supérieur versée semestriellement (en février et en août).

*Dans le cadre du plan d'actions pour l'égalité professionnelle,
l'Université d'Orléans accueille favorablement les candidatures des personnes du genre le moins représenté
dans le secteur ou la discipline concerné, des personnes en situation de handicap et des personnes de tous
âges et de toutes origines.*